



**PARLEMENT BRUXELLOIS  
BRUSSELS PARLEMENT**

**Compte rendu intégral  
des interpellations  
et des questions**

---

**Commission du développement  
territorial,**

**chargée de la rénovation urbaine, de  
l'urbanisme, de la politique foncière, du  
patrimoine et du tourisme**

---

**RÉUNION DU**

**LUNDI 10 MAI 2021**

---

**SESSION 2020-2021**

---

**Integraal verslag  
van de interpellaties  
en de vragen**

---

**Commissie voor de Territoriale  
Ontwikkeling,**

**belast met de Stadsvernieuwing, de  
Stedenbouw, het Grondbeleid, het Erfgoed  
en het Toerisme**

---

**VERGADERING VAN**

**MAANDAG 10 MEI 2021**

---

**ZITTING 2020-2021**

---

---

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le  
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale  
Direction des comptes rendus  
Tél. : 02 549 68 02  
E-mail : [criv@parlement.brussels](mailto:criv@parlement.brussels)

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse  
[www.parlement.brussels](http://www.parlement.brussels)

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het  
Brussels Hoofdstedelijk Parlement  
Directie Verslaggeving  
Tel. 02 549 68 02  
E-mail [criv@parlement.brussels](mailto:criv@parlement.brussels)

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op  
[www.parlement.brussels](http://www.parlement.brussels)

## SOMMAIRE

Vraag om uitleg van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven 1

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

en aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "het beleid ter ondersteuning van de verhoging van gebouwen of de uitbreiding van daken om de uitdagingen van de verdichting en het woningtekort aan te pakken".

Bespreking – Sprekers:

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen)

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)

Mevrouw Isabelle Emmery (PS)

De heer Pascal Smet, staatssecretaris

Mondelinge vraag van mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel 7

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

en aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke

## INHOUD

Vraag om uitleg van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven 1

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

en aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "het beleid ter ondersteuning van de verhoging van gebouwen of de uitbreiding van daken om de uitdagingen van de verdichting en het woningtekort aan te pakken".

Bespreking – Sprekers:

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen)

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)

Mevrouw Isabelle Emmery (PS)

De heer Pascal Smet, staatssecretaris

Mondelinge vraag van mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel 7

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

en aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke

<p>Regering, belast met Mobiliteit, Openbare Werken en Verkeersveiligheid,</p> <p>betreffende "het Stocletpaleis".</p>		<p>Regering, belast met Mobiliteit, Openbare Werken en Verkeersveiligheid,</p> <p>betreffende "het Stocletpaleis".</p>	
<p>Mondelinge vraag van de heer Geoffroy Coomans de Brachène</p> <p>aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,</p> <p>betreffende "de invoering van een nieuwe architectuurprijs in Brussel".</p>	11	<p>Mondelinge vraag van de heer Geoffroy Coomans de Brachène</p> <p>aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,</p> <p>betreffende "de invoering van een nieuwe architectuurprijs in Brussel".</p>	11
<p>Toegevoegde mondelinge vraag van mevrouw Marie Nagy,</p> <p>betreffende "de tweejaarlijkse Brussels Architecture Prize (BAP)".</p>	12	<p>Toegevoegde mondelinge vraag van mevrouw Marie Nagy,</p> <p>betreffende "de tweejaarlijkse Brussels Architecture Prize (BAP)".</p>	12
<p>Question orale de M. Gaëtan Van Goidsenhoven</p> <p>à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,</p> <p>concernant "la protection patrimoniale accordée au dernier silo à charbon de la Région bruxelloise".</p>	17	<p>Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven</p> <p>aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,</p> <p>betreffende "de erfgoedbescherming die wordt toegekend aan de laatste kolensilo in het Brussels Gewest".</p>	17
<p>Question orale de Mme Marie Nagy</p> <p>à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,</p> <p>concernant "l'arrêté permettant d'effectuer des travaux sans octroi de permis et la réflexion autour du Cobat, annoncés par le secrétaire d'État dans le Trends-Tendances du 16 avril 2021".</p>	19	<p>Mondelinge vraag van mevrouw Marie Nagy</p> <p>aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,</p> <p>betreffende "het besluit dat het mogelijk maakt werken uit te voeren zonder vergunning en het denkwerk rond het BWRO, aangekondigd door de staatssecretaris in "Trends Tendances" op 16 april 2021".</p>	19

Question orale de Mme Aurélie Czekalski

21

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "les dispositions spécifiques concernant les bornes de recharge dans les parkings souterrains".

\_\_\_\_\_

Mondelinge vraag van mevrouw Aurélie Czekalski

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de specifieke bepalingen betreffende oplaadstations in ondergrondse parkeergarages".

\_\_\_\_\_

1101 Présidence : Mme Isabelle Emmery, présidente

Voorzitterschap: mevrouw Isabelle Emmery, voorzitter.

1109 **DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

**VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

1109 à M. Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du développement territorial et de la rénovation urbaine, du tourisme, de la promotion de l'image de Bruxelles et du biculturel d'intérêt régional,

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brussels Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

1109 et à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

en aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

1109 concernant "les politiques de soutien à la surélévation d'immeubles ou à l'extension des toits afin de répondre aux enjeux de la densification et de la pénurie de logements".

betreffende "het beleid ter ondersteuning van de verhoging van gebouwen of de uitbreiding van daken om de uitdagingen van de verdichting en het woningtekort aan te pakken".

1111 M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- À l'heure où les débats sur la densification s'avèrent de plus en plus vifs voire conflictuels, il pourrait être intéressant d'évoquer les nombreux avantages offerts par la surélévation des immeubles.

**De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).**- Door bestaande gebouwen te verhogen, kunnen zee tegen een lagere kostprijs worden verruimd. Het is een interessante manier om de stad te verdichten zonder nieuwe, almaar schaarsere gronden aan te spreken en te verharden, iets wat erg schadelijk is voor de biodiversiteit. De verhoging van een gebouw biedt tegelijkertijd de gelegenheid om het dak te isoleren of zonnepanelen te plaatsen.

La surélévation d'un immeuble consiste à l'élever d'un ou de plusieurs étages et d'augmenter ainsi la surface habitable sans modifier l'emprise au sol, contrairement à l'extension en plan. Cette technique permet donc de valoriser le bâti existant en l'agrandissant à moindre coût. Elle peut en ce sens constituer une solution intéressante pour densifier, sans rogner sur le terrain existant, compte tenu de l'indisponibilité de plus en plus manifeste du foncier bruxellois.

*Verhoging past in een stedenbouwkundige aanpak die inzet op duurzame ontwikkeling, want ze maakt verdichting mogelijk zonder afbraak en heropbouw en zonder nieuwe percelen te bebouwen.*

Cette pratique présente les avantages de combattre la pénurie de logements tout en n'urbanisant pas les derniers espaces verts ou les terrains laissés à l'état de friche. Elle permet donc de réduire le phénomène d'artificialisation des sols, qui nuit à la biodiversité.

La dimension environnementale doit également être prise en considération. Or, ces travaux peuvent être effectués de manière concomitante à des travaux d'isolation du bâti ou à l'intégration de toitures comprenant des productions d'énergie renouvelable : solaire, thermique, photovoltaïque. En effet, les propriétaires désireux d'élever leurs immeubles peuvent aisément profiter de l'occasion pour installer en façade des dispositifs de production d'énergie renouvelable, notamment dans le cadre de la copropriété.

Plus globalement, la technique de la surélévation s'inscrit dans un urbanisme axé sur le développement durable, dans la mesure où elle permet une densification basée sur le bâti existant et non sur des logiques de démolition-reconstruction ou d'étalement urbain.

1113 Certains écueils peuvent cependant être soulignés. Parmi ceux-ci, on relèvera qu'un rehaussement non suffisamment étudié peut

*Dat neemt niet weg dat ondoordachte verhoging een aantal risico's inhoudt, zoals verminderde lichtinval op straat, een*

parfois diminuer la luminosité de certaines rues ou restreindre le champ visuel des riverains.

En outre, si les surélévations peuvent s'inscrire dans une architecture à la fois ambitieuse et respectueuse du bâti existant, elles risquent également de constituer une rupture architecturale et, par conséquent, de compromettre l'harmonie urbanistique d'un quartier en l'enlaidissant.

En ce sens, le prolongement mimétique constitue une solution qui permet de rehausser l'immeuble en respectant son unité architecturale. Les enjeux de lutte contre l'étalement urbain, de réponse à la demande en logements et de préservation de l'esthétique se placent ainsi au cœur d'un problème classique de conciliation de différents enjeux et des règles juridiques qui les accompagnent.

Dans plusieurs villes suisses, mais également à Vienne, différentes opérations de rehaussement d'immeubles sont réalisées pour abriter des lofts, mais également de l'habitat à loyer encadré par les pouvoirs publics. À Genève, la surélévation des bâtiments est ainsi encouragée afin de combattre la pénurie de logements. En 2008, une loi a été instaurée par le canton de Genève afin de faciliter la réalisation de ces surélévations.

Votre gouvernement considère-t-il la surélévation des façades comme une piste crédible pour permettre une densification mesurée, raisonnée et durable ? Des mesures pour faciliter les opérations de surélévation sont-elles à l'étude ?

Cette thématique a-t-elle déjà fait l'objet de discussions avec les principaux promoteurs immobiliers actifs en Région bruxelloise, dont l'Union professionnelle du secteur immobilier (UPSI) ? Qu'en est-il ressorti ?

Dans l'état actuel de la réglementation, quels sont les principaux obstacles à la surélévation ? Au-delà du cadre réglementaire, existe-t-il d'autres barrières ? Quelles sont les pistes envisagées pour tenter de surmonter ces obstacles ?

Si les techniques de rehaussement présentent plusieurs avantages, j'ai également pointé des risques. Des réflexions relatives aux possibilités de rehaussement qui répondraient au souci de qualité architecturale ont-elles eu lieu récemment, éventuellement en association avec le maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale ? L'élaboration d'une ligne de conduite architecturale pour le rehaussement des immeubles est-elle une option ?

Une cartographie des bâtiments pouvant prétendre à une extension - dans le respect du patrimoine ancien - a-t-elle été envisagée ? Cette cartographie permettrait en effet d'estimer le potentiel de nouveaux logements susceptibles d'être construits grâce à la surélévation dans notre Région.

D'un point de vue réglementaire, des mécanismes de dérogation aux règles générales relatives aux gabarits des immeubles sont-elles envisageables afin de favoriser la surélévation ?

*beperkter uitzicht voor de omwonenden of een verstoord architecturaal evenwicht.*

*In meerdere Zwitserse steden, maar ook in Wenen, worden gebouwen verhoogd met lofts, maar ook met woningen waarvoor huurprijnsbeperkingen gelden. Het kanton Genève kwam in 2008 met een wet die de verhoging van een gebouw vereenvoudigt.*

*Beschouwt de regering de verhoging van gebouwen als een geloofwaardig alternatief om de stad te verdichten? Hebt u de mogelijkheden al met de belangrijkste projectontwikkelaars die in het gewest actief zijn en met de Beroepsvereniging van de vastgoedsector besproken?*

*Wat zijn in de huidige wetgeving de belangrijkste hinderpalen? Zijn er nog andere barrières? Hoe wilt u daar wat aan doen?*

*Hebt u de mogelijkheden en de risico's die met verhoging gepaard gaan besproken met partners als de bouwmeester? Komt er een architecturale richtlijn voor de verhoging van gebouwen?*

*Worden de gebouwen die voor verhoging in aanmerking komen in kaart gebracht?*

*Kunnen er afwijkingen op de regelgeving worden toegestaan om verhoging mogelijk te maken? Zal het thema ter sprake komen naar aanleiding van de hervorming van de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening of de evaluatie van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening?*

*Momenteel moet er voor een verhoging een vergunning worden aangevraagd. Kan die procedure eenvoudiger?*

*Wat hebt u geleerd van geslaagde voorbeelden uit het buitenland?*

Ces différentes questions sont-elles abordées dans le cadre de la réforme du règlement régional d'urbanisme (RRU) ou de l'évaluation du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat) ?

Actuellement, la surélévation du toit doit évidemment faire l'objet d'une demande de permis. Serait-il envisageable de faciliter les procédures en la matière ?

Quels enseignements avez-vous pu tirer des exemples qui fleurissent à l'étranger, singulièrement en Suisse et à Vienne ?

<sup>1115</sup> **Mme Soetkin Hoessen (Groen)** (en néerlandais).- *Compte tenu de la forte demande de logements et du manque de surface disponible, la surélévation de bâtiments est en effet une possibilité.*

*Combien de permis sont-ils délivrés chaque année pour la surélévation d'un bâtiment existant ? Peut-on estimer le nombre de bâtiments concernés ? Quelles sont les conditions à remplir ?*

*La surélévation d'un bâtiment a une incidence non seulement sur le bâtiment proprement dit, mais aussi sur son environnement immédiat. Cet aspect est-il pris en considération ?*

<sup>1117</sup> **Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)**.- Je m'associe à ma collègue et remercie également notre collègue du MR d'avoir posé cette question, qui découle directement de la densification à laquelle on assiste à Bruxelles depuis un certain nombre d'années.

Nous avons gagné beaucoup d'habitants par "remplissage" et savons tous que le plan régional de développement durable (PRDD) est l'une des conditions de la réussite d'une bonne densification. L'amélioration des transports publics, la qualité de vie, la préservation du patrimoine, la revalorisation du bâti existant, la taille des parcelles sont les éléments centraux de cette question.

Vous avez vous-même, dans une carte blanche parue dans Le Vif-L'Express le 24 novembre 2019, mis en garde contre une densification mal maîtrisée. Il est en effet difficile de refuser un permis pour cause de médiocrité architecturale. Or ce risque existe.

Le point essentiel de la rehausse des bâtiments nous renvoie au titre Ier du RRU, dont l'article 5 concerne la hauteur de la façade avant, l'article 8 la hauteur de l'immeuble et l'article 6 la hauteur de la toiture. Je voudrais rappeler que, dans son avis du 26 avril 2019, la Commission royale des monuments et des sites (CRMS)

**Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen)**.- Gezien de grote behoefte aan woningen en de beperkte beschikbare grondoppervlakte, kan het verhogen van gebouwen inderdaad mogelijkheden bieden om meer woonruimte vrij te maken zonder de toch al schaarse openbare en groene ruimten vol te bouwen. Een wondermiddel zal het niet zijn, omdat wellicht slechts een klein aantal gebouwen in het gewest ervoor in aanmerking komt maar het is een interessante mogelijkheid.

Welke voor- en nadelen ziet u? Worden er momenteel in het gewest al vaak gebouwen hoger gemaakt? Hoeveel vergunningen worden er jaarlijks uitgereikt voor de verhoging van een bestaand gebouw? Is het mogelijk om een raming te maken van het aantal gebouwen dat hiervoor in aanmerking komt?

Hoe ziet het reglementaire kader eruit? Aan welke voorwaarden moet voldaan worden? Een gebouw verhogen heeft niet alleen een impact op het gebouw zelf maar ook op de directe omgeving, denk maar aan het wegnemen van zonlicht of het ontstaan van 'street canyons'. Wordt daarmee rekening gehouden?

**Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** (in het Frans).- *We hebben het Gewestelijk Plan voor duurzame ontwikkeling nodig om de verdichting te laten slagen. Centrale elementen uit het plan zijn de verbetering van het openbaar vervoer en van de levenskwaliteit, het behoud van het erfgoed, de opwaardering van bestaande gebouwen en de beperking van de grootte van de percelen.*

*De verhoging van gebouwen wordt geregeld door de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening, meer bepaald door artikelen 5 (hoogte van de gevel), 6 (hoogte van het dak) en 8 (hoogte van het gebouw). De Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen (KCML) verzette zich in een advies van 26 april 2019 tegen een wijziging van artikelen 5 en 6. Hebt u vervolgens overleg gepleegd met de KCML?*

*Plant u de redactie van een memorandum met richtlijnen voor de verhoging van gebouwen? Urban.brussels maakte in 2013 een inventaris van de plaatsen en wijken die voor verhoging in aanmerking komen. Is die al bijgewerkt?*

*(Mevrouw Isabelle Pauthier, tweede ondervoorzitter, treedt als voorzitter op)*



s'est montrée hostile à la modification des articles 5 et 6 du RRU. Y a-t-il eu des concertations avec la CRMS sur ce point précis ?

Est-il envisagé de rédiger un mémorandum, puisqu'il faut que les surélévations soient conçues dans les règles de l'art, comme le prévoit la réforme du RRU ? Urban.brussels a mis en place en 2013 un inventaire des lieux et quartiers offrant une possibilité de densification. Cet inventaire a-t-il été actualisé et une cartographie en a-t-elle été réalisée ?

*(Mme Isabelle Pauthier, deuxième vice-présidente, prend place au fauteuil présidentiel)*

<sup>1121</sup> **Mme Isabelle Emmery (PS).**- En effet, il est d'autant plus intéressant que nous ayons ce débat après les auditions qui ont eu lieu la semaine dernière sur le sujet. Les nombreux défis auxquels notre ville-région est confrontée, à commencer par le besoin de logements, rendent cette réflexion nécessaire. L'ajout par-ci par-là d'un étage à de petits immeubles qui en comptent trois peut aider à la densification, sans en exagérer la portée, et susciterait peut-être moins de méfiance que des projets neufs, parfois d'envergure.

Aux mérites de ces interventions, mis en avant par M. Van Goidsenhoven, nous pourrions ajouter les économies d'énergie. De fait, les derniers étages résidentiels sont les plus exposés aux intempéries et aux déperditions de chaleur. Ils affichent souvent des performances énergétiques moindres que les étages inférieurs en hiver et, à l'inverse, ils sont souvent surchauffés en été. L'ajout d'un nouvel étage et d'une isolation moderne et plus importante fournirait par conséquent aux nouveaux habitants un logement offrant une meilleure performance énergétique des bâtiments (PEB). Les étages inférieurs, par hypothèse beaucoup plus anciens et très mal isolés, en bénéficieraient également.

<sup>1123</sup> L'ajout d'un nouvel étage laisse une grande liberté pour la création d'un nouveau toit. Il s'agit d'un enjeu important, dont nous savons qu'il vous tient particulièrement à cœur.

Quelle place le rehaussement des immeubles résidentiels occupe-t-elle dans votre réflexion dans le cadre du plan Good Living ?

Différents aspects méritent d'être étudiés, dont certains ont déjà été mentionnés. La réglementation actuelle permet les rehaussements d'immeubles, mais ceux-ci ne sont pas très courants. Cela signifie-t-il qu'elle comporte des éléments trop contraignants, qui font en sorte que seuls les plus convaincus vont jusqu'au bout de la démarche et de leur projet ?

La principale source de décrochement pour les propriétaires souhaitant procéder à de telles opérations de rehaussement est que celles-ci rendent inhabitable une partie du bâtiment.

Se pose également le problème des copropriétés, dans le cadre desquelles il est plus compliqué de parvenir à un consensus. La réflexion globale sur les enjeux et difficultés liées aux copropriétés intègre-t-elle la question des rehaussements

**Mevrouw Isabelle Emmery (PS)** *(in het Frans).*- *De wooncrisis vraagt om creatieve oplossingen. Door een verdieping aan kleine gebouwen toe te voegen, kunnen we de stad verder verdichten en de impact beperkt houden.*

*De verhoging van bestaande gebouwen heeft ook milieuvoordelen. De huidige bovenverdiepingen zijn vaak niet goed geïsoleerd en daardoor minder energievriendelijk dan de onderliggende verdiepingen. Door een extra verdieping met moderne isolatie te creëren, verbetert de energieprestatie van het hele gebouw.*

*Welke plaats krijgt de verhoging van residentiële gebouwen in het Good Livingplan?*

*De huidige regelgeving staat een verhoging toe, maar weinig burgers maken er gebruik van. Komt dat omdat de voorschriften te streng zijn?*

*Andere nadelen zijn dat de werf een deel van het gebouw onbewoonbaar maakt en dat mede-eigenaars vaak moeilijk tot een akkoord komen over de uit te voeren werken.*

*Houdt u rekening met die hinderpalen? Aan welke oplossingen denkt u?*

d'immeubles ou autres gros travaux ? Si c'est le cas, quelles sont les pistes poursuivies ?

<sup>1125</sup> **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Le caractère limité des ressources foncières, combiné à la volonté de préserver des espaces verts en nombre suffisant et de créer des logements permettant davantage de mixité sociale, plaide pour une densification du bâti. Dans ce contexte, la surélévation des bâtiments existants constitue l'une des solutions, au même titre que la construction d'immeubles neufs de gabarit plus important. Cette densification doit cependant être maîtrisée et équilibrée afin d'éviter les écueils, qu'il s'agisse de respecter l'identité et les qualités architecturales du bâti ou de répondre aux enjeux environnementaux en milieu urbain.

Actuellement, sous réserve des plans particuliers d'affectation du sol (PPAS) ou des plans d'aménagement directeurs (PAD), le principal obstacle à la surélévation ou rehausse des immeubles réside dans les normes de gabarit énoncées au titre Ier du RRU, à savoir les articles 5 et 6 pour les constructions mitoyennes et l'article 8 pour les constructions isolées.

Pour les constructions mitoyennes, le RRU poursuit une logique comparative - donc relative - puisqu'il s'agit d'augmenter le gabarit d'une construction donnée, ou d'empêcher ou limiter cette augmentation, à l'aune de la situation des voisins mitoyens, étant entendu que la hauteur de la façade à rue et le profil de la construction ne pourront pas dépasser la hauteur et le profil de la construction voisine la plus élevée. Par rapport au voisin le plus bas, un dépassement de profil est autorisé, mais il ne peut excéder trois mètres, ce qui correspond généralement à un niveau ou étage.

<sup>1127</sup> Pour les constructions isolées, le RRU préconise de ne pas dépasser la hauteur moyenne des constructions sises sur les terrains qui entourent le bien concerné. Ici encore, il est question d'apprécier la hauteur maximale d'une construction isolée par rapport aux immeubles situés à proximité immédiate.

L'autorité délivrante est libre d'accorder des dérogations aux normes de gabarit, à condition de les motiver comme il se doit dans le permis d'urbanisme. Il revient en outre au demandeur de solliciter et de justifier l'octroi d'une dérogation afin de permettre aux riverains et aux instances consultatives d'émettre des observations à cet égard. Ainsi, comme le sont parfois résumées les règles à Bruxelles, ce qui est plat reste plat et ce qui est haut reste haut.

La question des rehausses de bâtiments est au cœur des débats depuis que le gouvernement a décidé de réviser le RRU. Ainsi, le premier projet adopté en première lecture en janvier 2019 prévoyait toujours de ne pas dépasser la construction mitoyenne la plus haute, mais permettait de dépasser la plus basse non plus de trois mètres, mais de six mètres, soit deux étages. Concernant les constructions isolées, il était toujours question de ne pas dépasser la hauteur moyenne des immeubles environnants.

**De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Door de beperkte grondreserves in het gewest en de behoefte aan voldoende groen en een goede sociale mix, dringt stedelijke verdichting zich op. De verhoging van bestaande gebouwen kan daaraan bijdragen, net als grotere nieuwbouwprojecten. Verdichting moet evenwel goed worden begeleid, opdat er wordt rekening gehouden met architecturale en ecologische criteria.*

*Het grootste obstakel voor de verhoging van residentiële gebouwen zijn de afmetingsnormen in de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening (GSV). Bij rijwoningen zijn de referentiepunten de naastliggende of dichtstbijzijnde gebouwen: de voorgevel en het dak mogen niet hoger zijn dan het hoogste buurgebouw en niet meer dan 3 meter hoger dan het laagste buurgebouw. Voor vrijstaande woningen geldt dat ze de gemiddelde hoogte van de omliggende gebouwen niet mogen overschrijden.*

*In de stedenbouwkundige vergunning kan een afwijking op de afmetingsnormen worden toegestaan op voorwaarde dat die wordt aangevraagd en gemotiveerd, zodat de buurtbewoners en adviesorganen kunnen reageren.*

*De verhoging van bestaande gebouwen is een belangrijk discussiepunt in de herziening van de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening (GSV). Volgens de ontwerpstekst die in januari 2019 is goedgekeurd, mag een rijwoning voortaan zes meter hoger zijn dan het laagste buurgebouw. Voor vrijstaande woningen verandert er niets.*

*Verdichting is een van de thema's die de regering aan een deskundigencommissie heeft toevertrouwd met het oog op de herziening van de GSV. De experten komen uit de academische wereld, de privé- en de overheidssector, onder wie de bouwmeester en een vertegenwoordiger van de Beroepsvereniging van de vastgoedsector. Buitenlandse projecten kunnen uiteraard een goede inspiratiebron vormen.*

*Voor de toekomstige GSV zal een nieuw milieueffectenrapport worden opgesteld.*

Cette question, et plus généralement celle de la densification maîtrisée du bâti bruxellois à travers les normes de gabarit des constructions mitoyennes et isolées, ainsi que l'étude de l'opportunité de prévoir des règles pour les constructions élevées font partie des grandes thématiques que nous avons confiées à une commission d'experts en vue de l'adoption du nouveau projet de RRU. Cette commission rassemble douze experts issus de divers horizons - secteur académique, secteur privé et professionnel et secteur public - et comprend notamment un représentant de l'UPSI, le maître-architecte ainsi que d'autres professionnels ayant une expertise à l'étranger. Les expériences de Genève et de Vienne peuvent évidemment nous inspirer.

Comme vous le savez, le futur RRU fera l'objet d'une nouvelle analyse par un rapport d'incidences environnementales. Les effets potentiels sur l'environnement, le contexte, l'espace public et les habitations voisines seront étudiés.

<sup>1129</sup> Je ne peux vous fournir de statistiques chiffrées et il n'existe pas non plus de cartographie. Le système informatique ne nous permet pas d'extraire de données pour le passé. Cependant, dans le cadre de la numérisation des permis, nous allons tenter de le prévoir pour l'avenir. Si je ne m'abuse, en cas de demande de rehausse d'un bâtiment, la copropriété doit donner son accord.

Le sujet est important et soulève des arguments pour et contre. J'attends l'avis des experts, ainsi que les débats au sein du gouvernement et du parlement, pour voir comment adapter nos règles. Néanmoins, même lorsque les règles seront modifiées, chaque dossier sera toujours examiné au cas par cas afin de veiller à sa qualité architecturale et à son intégration dans l'espace public. Ces aspects doivent être maîtrisés. Nous reviendrons donc sur la question, mais je suis favorable au principe.

*(Mme Isabelle Emmery, présidente, reprend place au fauteuil présidentiel)*

<sup>1133</sup> **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- Il était important de parler de la question de la surélévation, sujet que nous n'avons pas beaucoup abordé ces derniers temps. Additionnée à d'autres, cette mesure peut apporter une réponse à la question lancinante de la densité à Bruxelles.

J'entends naturellement que cet élément est intégré à la réflexion sur le RRU. Je m'en réjouis, car c'est le bon moment pour le faire. S'il n'existe pas actuellement de cartographie des bâtiments pouvant entrer en ligne de compte, il pourrait s'agir d'un outil auquel il faudrait réfléchir dès à présent.

Les experts seront mobilisés pour se pencher sur cette question. Il faudra bien entendu encore à l'avenir, au-delà de considérations générales, qu'il y ait des examens de dossiers au cas par cas pour des questions d'intégration dans le paysage, de patrimoine, etc. Si en Suisse ou à Vienne, ville de patrimoine par excellence, on est parvenu à trouver des solutions grâce à la surélévation, cette option doit également être envisageable à Bruxelles.

*Het informaticasysteem van mijn administratie stelt me niet in staat om na te gaan hoeveel aanvragen er in het verleden zijn ingediend. Door de digitalisering van de vergunningen zou dat probleem moeten verdwijnen.*

*Ik ben een voorstander van het principe, maar ik wacht nog op het advies van de deskundigencommissie en de debatten in de regering en het parlement.*

*(Mevrouw Isabelle Emmery, voorzitter, treedt opnieuw als voorzitter op)*

**De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)** *(in het Frans).*- *Een verhoging van gebouwen kan een oplossing bieden voor de noodzakelijke verdichting in het gewest. Ik ben blij dat met dit thema rekening wordt gehouden in de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening.*

*Een overzicht van de gebouwen die in aanmerking komen, zou nuttig zijn. Uiteraard moet elk geval apart bekeken worden, maar er zijn voldoende buitenlandse voorbeelden om ons op te inspireren.*

Nous pouvons nous nourrir de ces exemples à l'étranger et j'espère que nous pourrons, au travers de nos réflexions et de nos travaux, faire de cette possibilité un atout permettant d'éviter de construire là où il est nécessaire de préserver des poches de nature et de biodiversité.

1135 **Mme Soetkin Hoessen (Groen)** (*en néerlandais*).- *J'attends impatiemment le travail de la commission d'experts.*

1137 **Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)**.- En effet, tout le monde sent qu'il y a un enjeu. Derrière la question des surélévations, la mise en œuvre de la PEB va naturellement ouvrir des possibilités. À cet égard, il est très important d'assurer une synergie entre les différents cabinets dans le cadre de la mise en œuvre de la "révolution", afin que les enjeux soient bien intégrés.

Il faudra également garder à l'esprit qu'il faut agir dans les règles de l'art et maintenir une appréciation de l'administration au cas par cas, en fonction d'un critère certes subjectif mais qui constitue une ligne directrice : le bon aménagement des lieux.

1141 **Mme Isabelle Emmery (PS)**.- Je vais me permettre de répliquer depuis le siège du président.

Nous constatons un bel enthousiasme pour entamer une réflexion sur une orientation possible de la densification, dont l'ampleur sera limitée par le bâti existant.

Nous pourrions également nous inspirer d'expériences menées par nos collègues wallons, comme celle de la ville de Liège le long des quais, qui est remarquable.

- *L'incident est clos.*

1147 **QUESTION ORALE DE MME ANNE-CHARLOTTE D'URSEL**

1147 à **M. Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du développement territorial et de la rénovation urbaine, du tourisme, de la promotion de l'image de Bruxelles et du biculturel d'intérêt régional,**

1147 et à **Mme Elke Van den Brandt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la mobilité, des travaux publics et de la sécurité routière,**

1147 concernant "**le palais Stoclet**".

1149 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État**.- Cette question relève de mes compétences, sauf ce qui a trait à la mobilité.

1149 **Mme Anne-Charlotte d'Ursel (MR)**.- Je suis un peu perdue parce que la fois dernière, j'avais adressé ma question à M. Vervoort. C'est une question de suivi du dossier

**Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen)**.- Zoals wel vaker, kijk ik vol verwachting uit naar het werk van de expertencommissie.

**Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** (*in het Frans*).- *De verschillende kabinetten moeten goed samenwerken in het kader van de Renoluitie-strategie. Daarnaast moet de administratie elk individueel geval kunnen blijven beoordelen.*

**Mevrouw Isabelle Emmery (PS)** (*in het Frans*).- *Ik zal het woord nemen vanop de voorzittersstoel.*

*Het debat over de verdichting wekt het enthousiasme van velen. Voorbeelden uit andere steden, zoals Luik, kunnen ons inspireren.*

- *Het incident is gesloten.*

**MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ANNE-CHARLOTTE D'URSEL**

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

en aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Mobiliteit, Openbare Werken en Verkeersveiligheid,

betreffende "**het Stocletpaleis**".

**De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (*in het Frans*).- *Deze vraag valt onder mijn bevoegdheden, behalve wat betrekking heeft op mobiliteit.*

**Mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel (MR)** (*in het Frans*).- *De vorige keer had ik mijn vraag tot de heer Vervoort gericht.*

1149 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Il était alors compétent en matière d'urbanisme.

1149 **Mme la présidente.**- Nous allons nous ranger derrière la décision du Bureau élargi.

1149 **Mme Anne-Charlotte d'Ursel (MR).**- Le palais Stoclet est l'un des joyaux architecturaux de la capitale.

Logé le long de l'avenue de Tervueren, ce bijou de la période Art déco a été érigé par Josef Hoffmann entre 1905 et 1911 et est devenu très vite un haut lieu de la culture en Europe. De nombreux artistes de renommée internationale tels que Gustav Klimt ont participé à sa décoration. Ceux-ci entendaient développer une forme d'art total, immersif, qui travaille à la fois sur l'architecture, la décoration, le mobilier ou encore les jardins pour former une œuvre cohérente.

En raison de son rayonnement considérable sur la recherche moderniste en architecture et la naissance de l'Art déco, le palais Stoclet a rejoint en 2009 la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Grâce au travail de conservation des propriétaires, descendants de la famille Stoclet, le palais se présente dans un excellent état et nombreux sont les Bruxellois et touristes qui s'arrêtent le long de ses grilles pour glaner l'une ou l'autre photo de sa magnifique façade en marbre blanc.

Dans la configuration actuelle de la voirie, ces derniers doivent cependant s'arrêter de manière assez inconfortable et dangereuse au vu du trafic important drainé par l'avenue de Tervueren. C'est à la fois problématique du point de vue de la sécurité et regrettable du point de vue patrimonial.

Comment expliquer que l'un des plus beaux joyaux de Bruxelles soit aussi peu mis en valeur et, plus triste encore, totalement fermé au public ?

J'avais eu l'occasion d'interroger M. Vervoort à ce propos en 2018. Le site reste totalement fermé, sur la volonté de ses propriétaires, ce qui est leur droit le plus strict. Toutefois, certaines demandes pourraient être appuyées de façon à concilier le respect de la vie privée des propriétaires et la curiosité des amateurs d'art qui rêvent de le visiter, même partiellement, même rarement, même virtuellement.

1151 J'avais déjà proposé à l'époque d'étudier différents scénarios, comme celui d'un accès limité au jardin, ou d'une ouverture à minima lors des Journées du patrimoine. Malheureusement, la grande majorité des propositions qui avaient été relayées à l'époque au propriétaire ont fait jusqu'ici l'objet d'une fin de non-recevoir.

Je comprends la volonté des ayants droit de protéger comme ils le souhaitent ce formidable patrimoine. S'agissant des sites protégés au patrimoine mondial, l'Unesco recommande d'établir une zone tampon susceptible d'offrir une meilleure protection

**De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- Hij was toen bevoegd voor stedenbouw.

**Mevrouw de voorzitter.**- We zullen de beslissing van het Uitgebreid Bureau volgen.

**Mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel (MR) (in het Frans).**- Het Stocletpaleis is een van de architecturale pareltjes van de hoofdstad.

*Dit juweeltje uit de art-decoperiode is tussen 1905 en 1911 gebouwd door Josef Hoffmann aan de Tervurenlaan. Tal van beroemde kunstenaars zoals Gustav Klimt hebben meegewerkt aan de inrichting ervan.*

*Het Stocletpaleis prijkt sinds 2009 op de lijst van Unesco-werelderfgoed.*

*Dankzij de eigenaars verkeert het paleis in uitstekende staat. Veel Brusselaars en toeristen houden er halt om een foto te nemen van de prachtige gevel.*

*De plek is evenwel gevaarlijk door het drukke verkeer.*

*Hoe valt te verklaren dat een van de mooiste pareltjes van Brussel zo weinig tot zijn recht komt?*

*De site blijft volledig afgesloten, omdat de eigenaars dat willen.*

*Ik heb al voorgesteld om verschillende scenario's te onderzoeken, zoals een beperkte toegang tot de tuin of openstelling op de Open Monumentendagen.*

*Ik begrijp dat de rechthebbenden dit prachtige erfgoed willen beschermen. De Unesco beveelt een bufferzone aan.*

*Welke contacten heeft het gewest met de eigenaars? Is er vooruitgang geboekt inzake openstelling?*

tout en permettant aux visiteurs d'apprécier la haute valeur patrimoniale des sites en toute sécurité. Il est donc important que la Région continue d'insister en ce sens auprès des gestionnaires du site.

Quels sont les contacts entretenus depuis 2018 avec les propriétaires du palais ? Des avancées ont-elles été réalisées du point de vue de la mobilité ? Des avancées ont-elles été réalisées sur les différents scénarios d'ouverture ? Lequel a votre préférence ? Les garanties de sécurisation des lieux ont-elles été suffisamment mises en avant pour rassurer les propriétaires ? Une ouverture ponctuelle lors des Journées du patrimoine une fois par an est-elle possible ?

En 2018, 155.000 euros de subsides avaient été accordés aux propriétaires sur les cinq années précédentes. Quel a été ce montant pour les années 2019, 2020 et 2021 ? À quels travaux d'entretien étaient destinées ces subventions ? Vous avez également indiqué que la nouvelle réglementation en matière de subsides impliquait dans certains cas une obligation, dans le chef du bénéficiaire, de permettre au public de profiter des interventions soutenues financièrement. Qu'en est-il ? Le ministre-président avait reconnu la nécessité de procéder à des aménagements de la voirie. Une collaboration devait voir le jour entre Bruxelles Mobilité et urban.brussels. Les études et les aspects techniques du dossier avaient été évalués à l'époque. Où en est-on à cet égard ?

<sup>1155</sup> La direction des monuments et sites avait contacté les propriétaires en 2017 afin de leur proposer une participation à une communication publique régionale autour du site. Celle-ci, en plus des publications dans des revues régionales, devait s'accompagner d'une visite virtuelle. Qu'en est-il ?

Une publication de référence par site protégé devait voir le jour. Une édition a-t-elle été consacrée au palais Stoclet ? Où est-elle disponible ?

<sup>1155</sup> **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Jusqu'en 2018, le ministre-président exerçait les compétences de l'urbanisme et du patrimoine, qui m'incombent aujourd'hui. Les questions relatives à la mobilité y sont liées, puisque je suis toujours chargé de la délivrance du permis.

Urban.brussels, par la voie du département des travaux de la direction du patrimoine culturel, supervise le bon état de conservation du palais Stoclet depuis 2007, et ce dans le cadre du plan de gestion élaboré et accordé cette même année par la Compagnie immobilière SAS, propriétaire du bien et gérée par les descendants de Suzanne et Adolphe Stoclet. Depuis lors, urban.brussels entretient des contacts réguliers avec les mêmes interlocuteurs de la famille Stoclet.

L'ouverture limitée et organisée du palais Stoclet a régulièrement été abordée dans le passé avec le propriétaire. Il s'avère qu'aucune majorité n'a pu être dégagée entre les héritiers

*In 2018 is aan de eigenaars 155.000 euro subsidie toegekend. Hoeveel subsidie is er in 2019, 2020 en 2021 verstrekt? Waarvoor was de subsidie bestemd? De nieuwe subsidiereglementering hield volgens u in bepaalde gevallen de verplichting in om het publiek te laten genieten van de ingrepen die met subsidies zijn betaald. Hoe staat het daarmee? De minister-president heeft erkend dat er wegwerkzaamheden vereist zijn. Hoe staat het daarmee?*

*De directie Monumenten en Landschappen zou de eigenaars voorstellen om mee te werken aan een virtueel bezoek voor het publiek. Hoe staat het daarmee?*

**De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Urban.brussels waakt sinds 2007 over de goede staat van het Stocletpaleis. Daarvoor onderhoudt het regelmatig contacten met de eigenaars.*

*Een beperkte openstelling is in het verleden regelmatig met hen besproken. Daarvoor is onder de eigenaars geen meerderheid gevonden. Daarom blijft het gebouw ontoegankelijk.*

*Het Stocletpaleis is een kwetsbaar gebouw. De beveiliging en bezoekers doen problemen rijzen. Experts vragen zich openlijk af of dit erfgoed bestand is tegen veel bezoekers. Een mogelijke openstelling moet hoe dan ook onder zeer strikte begeleiding gebeuren.*

*Het Stocletpaleis is het enige werk van Josef Hoffmann dat zich in zijn geheel nog in zijn oorspronkelijke staat bevindt.*

autour d'une ouverture au public. De ce fait, le bâtiment reste aujourd'hui inaccessible.

Le palais Stoclet est un bien fragile. La sécurisation mais aussi la fréquentation et le nombre de visiteurs posent question. Vu l'intérêt manifeste du bien et le nombre important de visiteurs potentiels, de multiples conservateurs et experts du palais se demandent ouvertement si ce patrimoine pourrait supporter de nombreuses visites. Une ouverture potentielle devra en tout état de cause être extrêmement bien encadrée. La même question s'était déjà posée par rapport à l'ouverture de l'hôtel Solvay.

Le palais Stoclet est l'unique l'œuvre de Josef Hoffmann qui se trouve encore dans son état d'origine et qui puisse dès lors être qualifiée d'œuvre totale (Gesamtkunstwerk).

À propos de la bonne conservation du palais, du mobilier et du jardin, urban.brussels observe une rigueur et un réel souci de la part des propriétaires d'entretenir leur bien en bon père de famille et en respectant scrupuleusement le Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat).

<sup>1157</sup> Tous les travaux font l'objet de demandes de permis unique, y compris les travaux d'entretien ne nécessitant pas de permis.

Chaque année, urban.brussels réceptionne un tableau budgétaire reprenant les montants des investissements annuels réalisés par la famille, dont des frais non subventionnables.

Les travaux d'entretien et de restauration sont suivis par la direction du patrimoine culturel d'urban.brussels. Il en va de même pour l'entretien du jardin. La Compagnie immobilière SAS collabore et informe régulièrement urban.brussels de ses intentions, en toute transparence et pour la totalité du bien. Les contacts entre les deux parties concernées sont corrects mais restent fragiles et délicats. J'en avais déjà parlé avec urban.brussels avant que vous posiez votre question.

Je ne peux pas m'engager à obtenir un accord pour l'ouverture du lieu, mais je peux m'engager à prendre personnellement contact avec la famille. Je pense qu'un jour, en respectant des conditions strictes, nous pourrions arriver à une certaine ouverture de cette œuvre magistrale inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Je préfère ne pas entrer dans les détails, car je voudrais garder une certaine discrétion. Je peux vous garantir que je vais m'en occuper. Malheureusement, avec la crise sanitaire, il est difficile de rencontrer les gens, en particulier les personnes âgées, comme dans ce cas-ci.

Les cinq dernières années, à savoir de 2016 à 2021, des arrêtés de subsides ont été octroyés pour un montant total de 207.510,30 euros. Je transmettrai le détail des montants au secrétaire de la commission.

Pour imposer une ouverture, certains critères doivent être réunis. Nous octroyons des subventions à hauteur de 80 % ou de 40

*Urban.brussels stelt vast dat de eigenaars hun gebouw, meubilair en tuin als goede huisvader willen onderhouden overeenkomstig het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening.*

*Voor alle werken worden vergunningen aangevraagd, ook voor onderhoud waarvoor geen vergunning nodig is.*

*Jaarlijks ontvangt urban.brussels een overzicht van de investeringen door de eigenaars.*

*Het onderhoud en de restauratie worden opgevolgd door urban.brussels.*

*Ik kan me niet verbinden tot een akkoord over de openstelling van het paleis, maar ik zal wel persoonlijk contact opnemen met de eigenaars. Als aan strenge voorwaarden wordt voldaan, denk ik dat het ooit kan worden opengesteld. Ik wil echter niet in detail treden, want ik wil discreet blijven.*

*De voorbije vijf jaar, dus van 2016 tot 2021, is in totaal 207.510,30 euro subsidie verleend.*

*Om een openstelling te verplichten, moet aan een aantal criteria zijn voldaan. We kennen voor 80% of 40% subsidies toe, al naargelang van het geval. We kunnen vandaag geen openstelling afdwingen.*

% selon les cas. Nous ne sommes pas en mesure d'exiger une ouverture aujourd'hui.

1159 Je vous promets d'évoquer la mobilité avec ma collègue Elke Van den Brandt. Il y a beaucoup à faire en ce qui concerne les environs et la zone de protection.

En 2012, un ouvrage intitulé "Gustave Klimt, tout l'œuvre peint" a été publié. On y retrouve notamment de grandes photographies détaillées et en couleurs de la frise réalisée par le peintre.

J'ai également chargé mon administration d'étudier la possibilité d'élaborer une reconstitution virtuelle du palais Stoclet - volumes extérieurs, jardin, pièces principales, mobilier et œuvres d'art -, à partir de ce qui a été développé avec le Musée Horta dans le cadre de la reconstitution en trois dimensions de la Maison du peuple, en collaboration avec la faculté d'architecture de l'Université libre de Bruxelles. Nous étudions aussi l'éventualité de collaborer avec la République tchèque, où Hoffmann est né, et l'Autriche, où il a principalement exercé.

1161 **Mme Anne-Charlotte d'Ursel (MR).**- Je me réjouis de vous voir volontariste dans ce dossier, car vous souhaitez entretenir un contact avec la famille Stoclet. Quand on a la chance de posséder un patrimoine d'une telle qualité sur le sol bruxellois, il est important de rester au plus proche des décisions prises pour le mettre en valeur.

Cependant, je vous indique d'ores et déjà que je reviendrai vers vous dans trois mois, car vous ne m'avez pas apporté beaucoup d'éléments. En réalité, tout ce que vous m'annoncez, Rudi Vervoort me l'annonçait déjà en 2018. En effet, à l'époque, il m'avait répondu qu'il allait améliorer la mobilité aux alentours du palais ainsi que la perspective pour permettre aux touristes et aux visiteurs de bénéficier du meilleur point de vue. Il évoquait aussi la possibilité d'organiser des visites limitées à un jour par semaine ou aux seuls jardins, ou encore des visites virtuelles. Tout cela était déjà au programme de 2018 et nous sommes trois ans plus tard.

Nous avons tous intérêt à conserver un lien de qualité avec les propriétaires. Habitant tout près du palais, je peux vous assurer que je vois chaque jour un nombre incalculable de personnes qui s'y arrêtent et admirent la façade du côté de l'avenue de Tervueren.

Pour le reste, je vous remercie d'avance de nous transmettre toutes les données relatives à la subsidiation.

- *L'incident est clos.*

1165 **QUESTION ORALE DE M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

1165 **à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce**

*Ik zal de mobiliteit aankaarten met minister Van den Brandt.*

*In 2012 is een werk gepubliceerd onder de titel 'Gustave Klimt. The complete paintings'. Daarin vind je grote, gedetailleerde foto's van de fries die Klimt heeft geschilderd.*

*Ik heb mijn administratie de opdracht gegeven om uit te zoeken of we een virtuele reconstructie van het Stocletpaleis kunnen maken.*

**Mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel (MR)** (in het Frans).- *Alles wat u aankondigt, heeft minister-president Vervoort in 2018 al aangekondigd. Hij heeft toen geantwoord dat de mobiliteit rond het paleis moest worden verbeterd. Hij opperde ook de mogelijkheid van beperkte of virtuele bezoeken. Intussen zijn we weer drie jaar verder.*

*We hebben alle belang bij een goede verstandhouding met de eigenaars.*

- *Het incident is gesloten.*

**MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

**aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen,**



extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

1165 concernant "la création d'un nouveau prix d'architecture à Bruxelles".

1165 QUESTION ORALE JOINTE DE MME MARIE NAGY

1165 concernant "le prix bisannuel Brussels Architecture Prize (BAP)".

1169 M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).- Lors de sa réunion du 25 mars dernier, le gouvernement bruxellois a validé l'octroi d'une subvention à l'asbl Centre d'information de l'architecture, de l'urbanisme et du design (Ciaud) pour l'organisation et la création d'un nouveau prix d'architecture à Bruxelles, le Brussels Architecture Prize.

Voici quelques jours, la presse s'en est d'ailleurs fait l'écho. Si j'en crois ces articles, l'initiative a pour but de récompenser tous les deux ans des projets architecturaux récents à Bruxelles ainsi que des bureaux bruxellois pour des projets hors des limites régionales.

Si l'initiative est louable, je vous avoue avoir été surpris de n'avoir retrouvé aucune référence à un tel prix dans l'accord de majorité 2019-2024.

Pour quelles raisons avoir fait appel au Ciaud pour l'organisation de ce nouveau prix d'architecture pour Bruxelles ? D'autres asbl ont-elles été approchées dans le cadre de l'organisation de ce prix ?

Avez-vous signé un accord ou une convention particulière avec le Ciaud pour l'organisation de ce prix ? Comment devraient se répartir les moyens financiers mis à disposition ?

La presse évoque la création de quatre catégories pour ce prix : intervention mineure, intervention majeure, espace public et extra-muros. Pourriez-vous nous donner plus de détails sur ces choix ? Sont-ils liés à une récompense financière ?

À Bruxelles, la Société des architectes diplômés de la ville de Bruxelles (SADBR) organise déjà un prix d'architecture tous les deux ans sur le territoire régional. Vous êtes-vous concerté avec elle pour éviter que ces deux prix n'aient lieu la même année ?

Disposez-vous d'un calendrier détaillé quant à l'organisation de la première édition ?

Outre la subvention de 100.000 euros, la Région met-elle à disposition d'autres ressources - humaines, logistiques ou financières - pour faciliter l'organisation de ce prix ?

1171 Mme Marie Nagy (DéFI).- On apprend la création d'un prix bisannuel Brussels Architecture Prize (BAP) par urban.brussels.

Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de invoering van een nieuwe architectuurprijs in Brussel".

TOEGEVOEGDE MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW MARIE NAGY,

betreffende "de tweejaarlijkse Brussels Architecture Prize (BAP)".

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) (in het Frans).- Op 25 maart kende de Brusselse regering een subsidie toe aan het Informatiecentrum voor Architectuur, Stedenbouw en Design (ICASD) voor de organisatie van de nieuwe Brussels Architecture Prize.

Als ik op artikels in de media mag voortgaan, beloont de prijs om de twee jaar recente architectuurprojecten in Brussel en Brusselse architectenbureaus die buiten het gewest projecten uitvoeren.

Het is een lovenswaardig initiatief, maar tot mijn verbazing wordt er met geen woord over gerept in de algemene beleidsverklaring 2019-2024.

Waarom hebt u een beroep gedaan op het ICASD voor de organisatie van de nieuwe Brusselse architectuurprijs? Hebt u nog andere vzw's benaderd? Hebt u met het ICASD een bijzonder akkoord gesloten voor de organisatie van de prijs? Hoe worden de beschikbare middelen besteed? Kunt u wat meer vertellen over de vier prijscategorieën?

In Brussel organiseert de Société des architectes diplômés de la ville de Bruxelles al een tweejaarlijkse architectuurprijs. Hebt u overleg gepleegd om te vermijden dat beide prijzen in hetzelfde jaar worden uitgereikt?

Wanneer wordt de nieuwe prijs voor het eerst uitgereikt?

Welke menselijke, logistieke of financiële middelen maakt het gewest naast de subsidie van 100.000 euro beschikbaar?

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (in het Frans).- De tweejaarlijkse Brussels Architecture Prize (BAP) bekroont opmerkelijke

Pour reprendre les termes du site web qui y est consacré, ce prix "couronne des projets remarquables qui contribuent à la qualité architecturale de la Région de Bruxelles-Capitale".

Le nouveau prix se compose de quatre catégories : petite intervention, grande intervention, espace public et extra-muros. Deux titres honorifiques seront également décernés : un Lifetime Achievement Award et un Promising Architect. Dans chacune des quatre catégories mentionnées, un jury international composé de professionnels sélectionnera jusqu'à huit projets, dont l'un sera lauréat. Chaque jury sera constitué par un comité scientifique composé d'enseignants et de professionnels de l'architecture, de responsables d'urban.brussels et du maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale. Un maximum de 32 projets seront sélectionnés et chaque jury retiendra au maximum huit projets. Parmi ceux-ci, un projet recevra un prix du public.

L'appel à candidatures est lancé. L'ensemble de l'opération se terminera par la cérémonie de remise des prix aux lauréats, qui aura lieu en décembre 2021. Ces lauréats remporteront une récompense financière, la publication de leur projet dans la revue A+ Architecture in Belgium et un espace dédié à leur projet dans une exposition prévue cet automne.

Plusieurs questions se posent au sujet de ce concours. S'agissant du planning du BAP, l'appel vient d'être ouvert et se clôturera le 31 mai 2021. En juin 2021, le calendrier en ligne prévoit l'annonce des projets sélectionnés par le jury. Il est difficile de mesurer le temps précis nécessaire pour décider d'une telle sélection, et je suppose que chaque jury sera composé de membres habitués à l'exercice. Toutefois, ne pensez-vous pas que ce délai de quelques semaines est un peu court pour pouvoir se pencher sereinement sur chaque projet soumis à sélection ?

<sup>1173</sup> Par ailleurs, disposez-vous de toutes les garanties quant à l'absence de conflits d'intérêts dans le chef des membres du comité scientifique et des jurys qui seront constitués ? Le règlement du BAP précise, au sujet du fonctionnement du jury, que "lors de ses sessions, le jury détermine sa méthode de travail soit par classement immédiat, soit par éliminations successives, ou une combinaison des deux". Des mesures ont-elles été prises pour que, quelle que soit la méthode de travail du jury, les projets soient traités de manière équitable ?

En ce qui concerne le règlement du prix, les projets introduits doivent-ils bien avoir été réalisés au plus tard en juin 2021 ? Un projet lauréat dans le cadre de be.exemplary, réalisé depuis, pourrait-il être éligible au BAP ? Un bureau d'architectes établi en Région bruxelloise mais ayant réalisé un projet dans les deux autres Régions ou dans un autre pays pourrait-il être candidat au BAP ?

Parmi les critères auxquels les projets soumis au BAP doivent répondre, pouvez-vous nous expliquer le critère selon lequel les projets doivent "contribuer positivement à la société" ? Pourquoi

*projecten die bijdragen aan de architecturale kwaliteit van het gewest.*

*Er zijn vier categorieën: kleine interventie, grote ingreep, publieke ruimte en extra muros. Er worden ook twee ereprijzen toegekend: een Lifetime Achievement Award en de titel van Promising Architect. Voor elk van de vier categorieën selecteert een internationale professionele jury maximaal acht projecten, waarvan een de winnaar wordt. Een van de projecten ontvangt de publieksprijs.*

*De winnaars worden in december 2021 bekendgemaakt. Ze ontvangen een geldprijs, de publicatie van hun project in A+ Architecture in Belgium en ruimte voor hun project tijdens een expo die in het najaar moet plaatsvinden.*

*Projecten moeten voor 31 mei 2021 worden ingediend. De jury maakt een eerste selectie in juni 2021. Denkt u dat enkele weken volstaan om de ingediende projecten ernstig te beoordelen?*

*Weet u zeker dat er geen belangenconflicten spelen bij de leden van het wetenschappelijke comité en de jury's? Hebt u zich ervan verzekerd dat alle projecten een gelijke behandeling te beurt valt?*

*Moeten de ingediende projecten uiterlijk in juni 2021 zijn gerealiseerd? Kan een Brussels architectenbureau met een project in de andere gewesten of een ander land aanspraak maken op de BAP?*

*Wat wordt bedoeld met "een positieve maatschappelijke bijdrage leveren"? Waarom staan afbraak en heropbouw in het wedstrijdreglement?*

*Hoe wordt bepaald wie de vermelding "Brusselse Ket" krijgt? Waarom is ervoor gekozen om dossiers alleen in het Engels te laten indienen, terwijl het Brussels Gewest tweetalig Frans-Nederlands is? A+ Architecture in Belgium verschijnt toch in de drie talen?*

*Welk budget is er voor de organisatie van de wedstrijd? Onder welk begrotingsartikel valt het? Waarin bestaat het*

avoir introduit la démolition-reconstruction dans les règles du concours ?

Parmi les projets participants, il est prévu que le jury désigne un lauréat "pour lui décerner la mention de Ket de Bruxelles". Pouvez-vous nous en dire plus sur cette mention ? Le dossier de candidature doit être rendu en anglais. Pourquoi avoir opté pour une seule langue, alors que le concours se déroule dans une région bilingue ? Pourquoi ne pas avoir proposé de déposer le texte en français ou en néerlandais, d'autant plus que l'édition d'hiver de la revue A+ Architecture in Belgium, dédiée au BAP, sera rédigée dans les trois langues ?

Quel est le budget total prévu pour l'organisation de ce concours ? Comment sera-t-il financé ? S'inscrira-t-il dans le cadre de la mission 33 de notre budget ? Quelle est la nature du partenariat qui lie urban.brussels à A+ Architecture in Belgium ?

Quels seront les montants des récompenses financières octroyées aux lauréats ? Comment et par qui l'octroi des deux titres honorifiques sera-t-il décidé ? Le BAP semble posséder son propre site web. Pouvez-vous nous informer sur la construction et la gestion de ce site ? A-t-il été conçu par urban.brussels ou une agence privée ?

<sup>1177</sup> **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Le gouvernement a décidé de confier l'organisation du Brussels Architecture Prize à l'asbl Centre d'information de l'architecture, de l'urbanisme et du design (Ciaud), car elle offre à la fois une connaissance pointue de l'architecture contemporaine, l'expérience de l'organisation d'événements culturels liés à l'architecture contemporaine et une image respectée dans le secteur belge de l'architecture.

En outre, cette asbl est "neutre", sans parti pris ni intérêts financiers dans l'un ou l'autre projet ou investissement immobilier. Un comité scientifique réunissant les universités et les institutions culturelles liées à l'architecture garantit la neutralité et la pluralité des approches, ainsi que la nomination des membres du jury.

Le partenariat avec le Ciaud n'est cependant pas coulé dans le bronze. Nous évaluerons ses prestations et il n'est pas exclu que, pour l'édition de 2023, un accord avec une autre asbl soit conclu.

Ce prix reste un prix public, porté par urban.brussels qui est chargée de le mettre en œuvre et d'en assurer la pérennité. Le Ciaud s'occupe, pour cette édition, de l'organisation pratique. Cette collaboration peut être remise en question si les prestations du Ciaud ne sont pas jugées satisfaisantes. Cependant, je ne retiens pas cette hypothèse puisque l'association est réputée dans le monde de l'architecture.

Une convention pour un budget total de 300.000 euros a été signée avec le Ciaud. La répartition du budget est la suivante :

- prix à remettre : 50.000 euros ;

*partnerschap tussen urban.brussels en A+ Architecture in Belgium?*

*Welke geldbedragen ontvangen de laureaten? Hoe worden de twee eretitels toegekend? Is de website van de BAP een ontwerp van urban.brussels of van een privébedrijf?*

**De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *De regering heeft de organisatie van de BAP toevertrouwd aan de vzw ICASD, die uitstekend vertrouwd is met de hedendaagse architectuur en ervaring heeft met het organiseren van evenementen. Bovendien heeft de vzw geen financiële of andere belangen in een of ander vastgoedproject. Een wetenschappelijk comité garandeert de neutraliteit en pluraliteit van de jury.*

*Natuurlijk zullen we de prestaties van het ICASD evalueren en is het mogelijk dat we voor de editie van 2023 een beroep doen op een andere vzw. Het blijft immers een openbare prijs, die in handen is van urban.brussels. Ik heb echter alle vertrouwen in het ICASD.*

*De regering heeft met de vzw een conventie ondertekend voor een totaalbudget van 300.000 euro.*

- coût de production : 25.000 euros ;
- salle, technologie et gestion : 25.000 euros ;
- frais de jury : 15.000 euros ;
- frais de personnel : 30.000 euros ;
- publication : 30.000 euros ;
- communication : 20.000 euros ;
- films de promotion : 15.000 euros ;
- conception : 5.000 euros ;
- webmaster et site : 10.000 euros ;
- dépliants du programme : 5.000 euros ;
- activités supplémentaires : 15.000 euros ;
- exposition : 35.000 euros ;
- restauration : 15.000 euros ;
- transport : 5.000 euros ;

Les recettes estimées sont les suivantes :

- parrainage : 100.000 euros ;
- fonds d'urban.brussels : 100.000 euros ;
- contribution d'A + Architecture in Belgium : 75.000 euros ;
- contribution de Bozar : 25.000 euros ;
- Loterie nationale : 25.000 euros ;

Le revenu total est de 325.000 euros, dont l'autorité publique paie directement 100.000 euros.

<sup>1179</sup> Le comité scientifique est constitué de personnalités issues du milieu académique ou culturel. Il est évident qu'en cas de conflit d'intérêts potentiel, le membre du jury concerné sera appelé à se retirer. La Région veillera en toute neutralité à cette impartialité.

Les différents prix ont été définis par le comité scientifique de façon à englober toutes les matières d'urban.brussels du point de vue de l'architecture et de l'aménagement urbain. Il a été décidé de ne pas multiplier les prix pour ne pas diluer les effets de cette manifestation. Le prix sera essentiellement de prestige et soutenu par un montant financier qui se situera entre 5.000 et 10.000 euros maximum.

*Het wetenschappelijke comité bestaat uit vertegenwoordigers van universiteiten en culturele instellingen. In geval van belangenconflicten zal het juryleden weren.*

*De verschillende prijzen zijn bedoeld om verschillende aspecten van architectuur en stadsinrichting voor het voetlicht te brengen. Het gaat in de eerste plaats om het prestige en niet om de financiële waarde van de prijs. Daarom is er ook geen groot aantal verschillende prijzen, want dat zou de uitstraling verminderen.*

*(Onverstaanbaar)*

*(Inaudible)*

Le prix de la SADBR est lié à la Ville de Bruxelles et non pas à la Région bruxelloise. Au lieu de reprendre un prix existant avec toute son histoire et ses repères, le gouvernement a choisi d'instaurer, en concertation avec la Ville, un nouveau prix, avec un jury strictement international et dont chaque membre doit être approuvé par le comité scientifique.

Le jury est délibérément constitué à 100 % de personnalités étrangères jouissant d'une réputation de taille : il s'agit de grands architectes ou d'intellectuels notoires. Tout est mis en œuvre pour éviter "l'entre-soi" ou corrompre intellectuellement le choix des lauréats, et ce dans l'intérêt de ce prix auquel urban.brussels et moi-même souhaitons une longue vie. Le jury est entièrement constitué de personnalités non belges, ce qui explique la nécessité de remettre le dossier en anglais.

Le calendrier est le suivant :

- mai 2021 : annonce du Brussels Architecture Prize, lancement de l'appel à candidatures, composition du comité scientifique et du jury international. Ce premier délai est celui d'une présélection de projets par le jury. Le choix des lauréats se fera dans un second temps ;

- fin mai 2021 : date limite de dépôt des candidatures ;

- juin et juillet 2021 : réunion du jury international en deux phases ;

- octobre 2021 : durant l'Archiweek, annonce des nominés, début du jury public et exposition ;

- décembre 2021 : remise festive des prix et présentation de la publication (numéro spécial d'A+ Architecture in Belgium) et conférence du président du jury.

<sup>1181</sup> Un subside de 100.000 euros a été accordé au Ciaud pour organiser ce prix. Le reste du budget est à compléter au moyen de parrainages qui sont en cours de mise en œuvre. Urban.brussels encadre en partie la communication externe et l'image de marque et supervise l'organisation générale.

Pourquoi avoir voulu ce prix ? Le gouvernement entend ainsi contribuer positivement à la société bruxelloise.

Par ailleurs, la démolition-reconstruction est un type d'intervention architecturale qui existe objectivement, même si la tendance actuelle est clairement de l'éviter pour des raisons écologiques. Toutefois, dans certains cas, la démolition-reconstruction s'impose. Il faut parfois démolir ou procéder à des rénovations lourdes, qui sont souvent presque des démolitions complètes. Par le passé, certaines constructions n'ont en effet pas été conçues de manière durable : elles ne répondent à aucune norme concernant la hauteur des plafonds, la stabilité des structures, etc.

*De prijs van de SADBR hangt af van Brussel-Stad en niet van het gewest. Liever dan een bestaande prijs over te nemen, koos de regering ervoor om een nieuwe prijs in het leven te roepen. De jury daarvan bestaat volledig uit buitenlanders met een grote reputatie: gerenommeerde architecten en vooraanstaande intellectuelen. Daarom moet het dossier ook in het Engels opgesteld worden. Het doel is om vriendjespolitiek zoveel mogelijk te voorkomen.*

*Het tijdschema is als volgt:*

*- mei 2021: aankondiging, start van de oproep voor kandidaturen, samenstelling van het wetenschappelijke comité en de jury;*

*- eind mei 2021: termijn voor de indiening van kandidaturen;*

*- juni en juli 2021: vergaderingen van de jury;*

*- oktober 2021: aankondiging van de genomineerden, start van de expo;*

*- december 2021: plechtige overhandiging van de prijzen.*

*Het ICASD ontvangt een subsidie van 100.000 euro. De rest van het budget moet via peterschappen komen. Urban.brussels zorgt voor een deel van de externe communicatie en superviseert de algemene organisatie.*

*Gebouwen afbreken en opnieuw opbouwen is niet de meest ecologische oplossing, maar in sommige gevallen is er weinig keuze. Oudere gebouwen werden immers niet altijd op de meest duurzame manier gebouwd. Ik hoop echter dat dergelijke gevallen de uitzondering blijven.*

Je peux cependant vous garantir, malgré quelques dossiers dans lesquels nous avons choisi la démolition, que notre volonté est en général de ne pas démolir. Les démolitions continueront d'exister, mais elles seront exceptionnelles ou partielles - du moins, je l'espère.

1183 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Je m'étonne qu'il n'y ait pas de marché public !

1183 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- L'argent provient d'urban.brussels.

1183 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Vous ne parlez donc pas de marché public, alors que cela aurait eu du sens dans cette situation. Pendant six ans, je me suis occupé de tous les marchés publics de la Ville de Bruxelles. J'en connais les conditions ; elles sont ici présentes. D'une manière ou d'une autre, il s'agit au total de 300.000 euros d'argent public : même lorsqu'il s'agit de la Loterie nationale, c'est de l'argent public. Je ne comprends pas que l'on ne soit pas passé par une telle procédure. En tout cas, je ne l'entends pas dans votre réponse. Pourriez-vous encore éclaircir ce point car, selon moi, cette situation pose un problème.

La SADBR a en effet créé un prix il y a plus d'une vingtaine d'années, certes à l'initiative de la Ville de Bruxelles. Ce prix est décerné tous les deux ans ; cette année ou l'année dernière se tenait la douzième ou la treizième édition. Néanmoins, ce prix a été élargi aux dix-neuf communes. Je rappelle que lors de la dixième édition, les prix ont été entièrement gagnés par des constructions situées hors du territoire de la Ville de Bruxelles. Il aurait donc été possible de travailler avec eux. Je comprends cependant que vous ayez voulu repartir de zéro : en politique, il est toujours plus facile et plus populaire de démarrer quelque chose de nouveau.

Par ailleurs, ma collègue a tout à fait raison : l'utilisation de l'anglais me semble aujourd'hui problématique. Les langues véhiculaires en Région bruxelloise sont principalement le français et le néerlandais. Cela aurait pu être respecté.

1189 **Mme Marie Nagy (DéFI).**- J'aurais voulu obtenir des précisions supplémentaires concernant le lien entre ce prix d'architecture et les bâtiments be.exemplary. Je n'ai pas reçu de réponse à ce propos.

Pour le reste, je pense en effet que la question du marché public mérite également une réponse. Si la décision a été prise par le gouvernement, ce sujet a dû être évoqué, soit par l'Inspection des finances, soit dans la décision du gouvernement.

- *Les incidents sont clos.*

2105 **QUESTION ORALE DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

2105 **à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine,**

**De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** (in het Frans).- *Het verbaast me dat er geen openbare aanbesteding is gedaan!*

**De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Het geld komt van urban.brussels.*

**De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** (in het Frans).- *Het gaat alles samen om 300.000 euro overheidsgeld. Waarom is er geen openbare aanbesteding geweest?*

*De SADBR heeft een twintigtal jaar geleden op initiatief van de stad Brussel een prijs in het leven geroepen. Sindsdien werd hij uitgebreid tot de negentien gemeenten. U had met de SADBR kunnen samenwerken, al maak je je in de politiek altijd populairder door iets nieuws uit de grond te stampen.*

*Mevrouw Nagy heeft trouwens gelijk. Het gebruik van het Engels is een probleem. De voertalen in het gewest zijn immers hoofdzakelijk het Frans en het Nederlands.*

**Mevrouw Marie Nagy (DéFI)** (in het Frans).- *Wat is het verband tussen de architectuurprijs en de gebouwen van be.exemplary?*

*Voor het overige denk ik dat de vraag over de openbare aanbesteding ook een antwoord verdient.*

- *De incidenten zijn gesloten.*

**MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

**aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw**

des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

2105 concernant "la protection patrimoniale accordée au dernier silo à charbon de la Région bruxelloise".

2107 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- La STIB est propriétaire d'un terrain situé sur le quai Fernand Demets à Anderlecht et sur lequel se trouve le dernier silo à charbon de la Région bruxelloise. Elle a introduit une demande de permis afin de construire des bureaux à cet endroit, ce qui entraînerait la destruction du silo en question. Datant de 1903, ce dernier est pourtant le dernier vestige du complexe de production d'électricité qui permettait autrefois d'acheminer le charbon depuis le canal jusqu'aux fours. En ce sens, il présente donc un intérêt patrimonial et historique non négligeable.

À la fin du mois de mars, la demande de permis a reçu un avis favorable de la part de la commission de concertation. La direction du patrimoine culturel (DPC), qui était présente, n'a pas daigné défendre l'intérêt patrimonial du bâti.

Pourriez-vous nous expliquer les raisons de ce comportement, qui a ému un certain nombre d'associations ?

Votre fonction n'exige-t-elle pas que vous défendiez davantage les derniers vestiges du patrimoine industriel bruxellois ? Avez-vous pris contact à ce sujet avec votre homologue chargée de la STIB ?

Pensez-vous que le projet puisse encore évoluer avant la délivrance du permis pour que soit conservé le silo et que soit ainsi évitée cette disparition irréversible ?

2109 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Le projet de la STIB sur le site du quai Fernand Demets, 33-34, à Anderlecht a en effet été présenté en commission de concertation le 11 mars dernier. La commission a rendu un avis défavorable, comme les représentants de la commune. Urban.brussels a rendu un avis favorable sous conditions. Quant à la direction de l'urbanisme et la DPC, elles se sont abstenues.

En commission de concertation, la valeur patrimoniale du bien a été discutée et largement présentée par les auteurs du projet. Il n'a donc pas semblé nécessaire au représentant de la DPC de l'expliquer à nouveau. En outre, une demande de permis d'urbanisme avec le même objet avait déjà été introduite par la STIB auparavant et soumise à la commission de concertation en 2017. Elle avait reçu un avis favorable et un permis avait été accordé en mars 2018. Ce dernier ayant expiré, la présente demande a été déposée.

Le projet de la STIB prévoit de préserver le silo. L'intérieur, qui est un volume vide, sera modifié et rénové. Y seront aménagés

en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de erfgoedbescherming die wordt toegekend aan de laatste kolensilo in het Brussels Gewest".

**De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)** (in het Frans).- *Op een terrein van de MIVB in Anderlecht staat de laatste steenkoolsilo van het gewest. De maatschappij vroeg een vergunning aan om op die plek kantoren te bouwen, waardoor de silo zou worden vernietigd.*

*Eind mei gaf de overlegcommissie een gunstig advies voor de vergunning. De directie Cultureel Erfgoed heeft het zich niet verwaardigd om de silo te verdedigen, ofschoon die een zekere industriële erfgoedwaarde heeft. Hoe verklaart u dat? Overlegde u met minister Van den Brandt?*

*Kan het project nog worden aangepast voordat de vergunning wordt verleend?*

**De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Op de vergadering van 11 maart gaf de overlegcommissie een ongunstig advies over het project, evenals de gemeente. Het advies van urban.brussels was gunstig maar onder voorbehoud. De directie Stedenbouw en de directie Cultureel Erfgoed hebben zich onthouden. Overigens had de MIVB al een vergunning gekregen in maart 2018, maar die was intussen verlopen.*

*In het project van de MIVB blijft de silo bewaard, maar hij wordt gerenoveerd en ingezet voor kantoren en een vergaderzaal.*

une entité de bureaux, un ensemble de fonctions attenantes et une salle de réunion. Quatre niveaux seront créés.

2111 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- J'espère que ce témoignage du passé pourra être conservé le mieux possible. Faut de quoi, un pan de notre mémoire collective sera appelé à disparaître.

- *L'incident est clos.*

2115 **QUESTION ORALE DE MME MARIE NAGY**

2115 à **M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

2115 **concernant "l'arrêté permettant d'effectuer des travaux sans octroi de permis et la réflexion autour du Cobat, annoncés par le secrétaire d'État dans le Trends-Tendances du 16 avril 2021".**

2117 **Mme Marie Nagy (DéFI).**- Dans un entretien paru dans le magazine Trends-Tendances du 16 avril 2021, vous avez annoncé votre volonté, avant l'été, de prendre un arrêté relatif aux travaux de minime importance, qui permettra d'effectuer certains travaux sans octroi d'un permis.

Vous avez également prévu d'effectuer une évaluation du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat), laquelle sera, selon vous, lancée d'ici peu, même si elle ne figure pas dans l'accord gouvernemental. Dans le cadre de cette même évaluation, vous souhaitez réfléchir au moyen d'associer les citoyens plus en amont dans le processus de décision et, ainsi, éviter les recours devant le Conseil d'État. Cet entretien soulève des questions cruciales, notamment celles de la participation citoyenne, de l'écoute et de l'apaisement des tensions.

Pouvez-vous nous expliciter l'orientation de vos réflexions autour de l'arrêté que vous comptez prendre et qui permettrait d'effectuer des travaux sans octroi de permis ?

Comment allez-vous organiser la concertation autour de cet arrêté ? Avec quelles parties prenantes ? Quel est le calendrier fixé pour son application ?

Pouvez-vous nous informer de la manière dont l'évaluation du Cobat sera menée ? Selon quelles modalités ? Qui en sera chargé ? Quand aura-t-elle lieu ? Qui comptez-vous consulter dans ce cadre ? Les grandes étapes sont-elles fixées ? Dans l'affirmative, quelles sont-elles ?

Quand cette réflexion sera-t-elle terminée ? Quelles pourraient en être les suites ?

**De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)** *(in het Frans).*- *Hopelijk blijft de steenkoolsilo zo goed mogelijk bewaard.*

- *Het incident is gesloten.*

**MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW MARIE NAGY**

**aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

**betreffende "het besluit dat het mogelijk maakt werken uit te voeren zonder vergunning en het denkwerk rond het BWRO, aangekondigd door de staatssecretaris in "Trends Tendance" op 16 april 2021".**

**Mevrouw Marie Nagy (DéFI)** *(in het Frans).*- *In het magazine Trends-Tendances van 16 april 2021 hebt u gezegd dat u een besluit wil nemen waardoor er voor kleine verbouwingswerken geen vergunning meer nodig zou zijn.*

*U plant binnenkort ook een evaluatie van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening (BWRO). U wil de burger nauwer betrekken in het beslissingsproces, zodat er later minder verhaal gezocht wordt bij de Raad van State.*

*Welke richting denkt u uit te gaan met dit nieuwe besluit? Met welke partners zult u hierover rond de tafel zitten? Wat is het tijdschema?*

*Kunt u iets meer zeggen over de evaluatie van het BWRO? Wie wordt erbij betrokken?*



2119 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- L'arrêté relatif aux travaux de minime importance devrait être présenté cette semaine au gouvernement. Il a été conçu en consultant les communes et d'autres acteurs. Il ne s'agira pas d'un nouveau règlement, car la procédure sera toujours basée sur le règlement régional d'urbanisme (RRU) existant et le Cobat. Dès que le gouvernement aura marqué son accord, il y aura des procédures d'avis et des instances, conformément à la procédure prévue par le Cobat. J'espère que cet arrêté sera définitivement approuvé par le gouvernement d'ici le 21 septembre 2021.

S'agissant de l'évaluation du Cobat, elle est prévue dans l'accord gouvernemental. Lors des négociations, les discussions ont surtout tourné autour de la problématique des délais. Depuis mon entrée en fonction, j'entends que cela prend trop de temps et que c'est compliqué. En outre, pour les grands projets, l'opinion de la population est demandée après coup, soit après les réunions relatives à ces projets et après l'intervention du maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale.

Il serait préférable de demander l'avis de la population en début de procédure, lorsque les discussions portent sur les programmes et les gabarits. Ces projets devraient faire l'objet d'une enquête et d'un débat publics avant qu'une décision ne soit prise et que la procédure ne soit lancée. Une réflexion à ce sujet doit être menée.

2121 Pour ce faire, nous avons déjà consulté les communes pour une évaluation ; peu d'entre elles ont répondu. Je souhaiterais externaliser l'évaluation du Cobat de façon objective. Et si la conclusion de cette évaluation est qu'il faut le modifier, c'est ce que je ferai. Je soumettrai cette question au gouvernement très prochainement. Je vous informerai dès qu'il se sera prononcé sur la méthodologie et la portée de cette évaluation.

2123 **Mme Marie Nagy (DéFI).**- S'agissant de l'évaluation du Cobat, j'ai l'impression que de nombreux éléments manquent encore.

2123 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Une note complète a été élaborée et tout est prêt. Toutefois, il reste encore au gouvernement à trancher formellement. D'ici deux semaines, le gouvernement aura validé une note de cadrage qui permettra de savoir jusqu'où nous pouvons aller.

2127 **Mme Marie Nagy (DéFI).**- Si je comprends bien, dans le processus de coconstruction de ces réformes, vous consultez les communes, mais pas la société civile, ni les associations qui s'occupent d'urbanisme.

2127 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- L'évaluateur externe consultera tous les acteurs concernés.

2127 **Mme Marie Nagy (DéFI).**- Mais la note de départ a été rédigée sans ces derniers.

2127 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- La note concerne la méthodologie et la portée de l'évaluation. Et l'évaluation aura lieu

**De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Het besluit over de kleine vergunningsvrije werken zou deze week voorgelegd moeten worden aan de regering. Er is overleg geweest met onder meer de gemeenten. Het gaat niet om nieuwe reglementering, want de basis voor de procedure blijft de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening (GSV) en het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening (BWRO). Na het akkoord van de regering volgt er nog een adviesronde. Ik hoop op een definitieve goedkeuring tegen 21 september 2021.*

*De evaluatie van het BWRO is opgenomen in het regeerakkoord. Er zijn veel klachten over de omslachtigheid en de lange duur van de huidige procedure. Het zou verkieslijk zijn om de mening van de burger te vragen bij het begin van de procedure, en niet achteraf.*

*Weinig gemeenten hebben gereageerd op onze vraag naar een evaluatie.*

*Als na een objectieve, externe evaluatie blijkt dat er zaken moeten veranderen, zal ik dat doen.*

**Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (in het Frans).**- *Ik heb de indruk dat er nog veel elementen ontbreken voor de evaluatie van het BWRO.*

**De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Binnen de twee weken zal de regering de kadernota goedkeuren, zodat we weten welke richting we uit kunnen.*

**Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (in het Frans).**- *U wint dus wel het advies in van de gemeenten, maar niet van de burgers en van de verenigingen die zich met stadsontwikkeling bezighouden.*

**De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *De externe instantie die de evaluatie doet, zal alle betrokkenen consulteren.*

**Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (in het Frans).**- *Maar bij de startnota werden zij niet betrokken.*

**De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Die nota gaat over de methodologie en de draagwijdte. Later worden*

sur cette base. L'évaluateur externe parlera avec les associations, le secteur immobilier, et peut-être à nouveau avec les communes, pour avoir une idée précise, en comparaison avec la Flandre et la Wallonie.

La Flandre fait d'ailleurs le même exercice avec le permis d'environnement. Nous verrons jusqu'où aller sur la base de cette consultation. Je souhaite que cette évaluation soit réalisée selon une méthodologie rigoureuse.

- *L'incident est clos.*

2137 **QUESTION ORALE DE MME AURÉLIE CZEKALSKI**

2137 **à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

2137 **concernant "les dispositions spécifiques concernant les bornes de recharge dans les parkings souterrains".**

2139 **Mme Aurélie Czekalski (MR).**- En mars 2020, je vous ai interrogé sur les difficultés rencontrées par les sociétés qui possèdent un parking souterrain à Bruxelles et qui souhaitent y placer des bornes de recharge. En effet, les mesures de sécurité limitent à 10 % le nombre d'emplacements réservés aux voitures électriques ou hybrides rechargeables par niveau de parking souterrain. Cela pose problème aux sociétés qui souhaitent déployer un grand nombre de ces dispositifs.

J'ai déjà débattu à de nombreuses reprises des bornes de recharge dans l'espace public avec vos homologues chargés de la mobilité et de l'environnement. J'aimerais évoquer avec vous les consignes de sécurité du Service d'incendie et d'aide médicale urgente (Siamu), qui gêneraient et empêcheraient le déploiement et l'exploitation de telles bornes dans les parkings souterrains.

Une borne de recharge pour véhicule électrique constitue une installation fixe au sens de l'article 98, § 1, du Cobat et son placement est a priori soumis à un permis d'urbanisme en vertu de cette disposition. Le déplacement d'une borne relève aussi du règlement régional d'urbanisme (RRU) et de l'arrêté du 13 novembre 2008 du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale déterminant les actes et travaux dispensés de permis d'urbanisme, de l'avis du fonctionnaire délégué, de la commune, de la Commission royale des monuments et des sites, de la commission de concertation ainsi que des mesures particulières de publicité ou de l'intervention d'un architecte.

Par ailleurs, d'après un article de presse du 6 avril 2021, le gouvernement bruxellois entend faciliter l'installation de bornes de recharge dans les parkings publics et privés. Un arrêté prévoit que les nouveaux parkings seront équipés du gainage nécessaire à leur installation et que le gouvernement fixera les ratios de

*de verenigingen, de vastgoedsector en misschien opnieuw de gemeenten bevraagd.*

- *Het incident is gesloten.*

**MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW AURÉLIE CZEKALSKI**

**aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

**betreffende "de specifieke bepalingen betreffende oplaadstations in ondergrondse parkeer garages".**

**Mevrouw Aurélie Czekalski (MR)** *(in het Frans).*- *Ondernemingen ondervinden moeilijkheden om oplaadstations in hun ondergrondse parking te installeren. Volgens de veiligheidsmaatregelen mag per parkeerniveau slechts 10% van de parkeerplaatsen voorbehouden worden aan elektrische of hybride voertuigen.*

*Ook de veiligheidsinstructies van de Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp (DBDMH) belemmeren de komst van oplaadstations in ondergrondse parkings.*

*Een oplaadstation is een vaste inrichting in de zin van artikel 98, § 1 van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening. Er is een stedenbouwkundige vergunning voor nodig.*

*Volgens een persartikel van 6 april 2021 wil de Brusselse regering de installatie van oplaadstations in parkings vergemakkelijken. De veiligheidsinstructies van de DBDMH blijven echter ongewijzigd.*

points de recharge pour tous les parkings, en tenant compte de la typologie des bâtiments et de l'offre de stationnement en voirie.

Pour le plein déploiement des points de recharge dans les parkings, il reste toutefois un obstacle à lever, à savoir la consigne de sécurité du Siamu qui empêche les promoteurs d'installer des bornes sous le premier sous-sol en raison du risque d'incendie.

<sup>2141</sup> Le Fireforum prévoit de publier des lignes de conduite sur la recharge dans les parkings fermés afin d'harmoniser la réglementation sur la sécurité dans les trois Régions de notre pays. Le Fireforum est une association publique-privée, reconnue et consultée régulièrement par le service public fédéral Intérieur (SPF Intérieur). Il regroupe des experts en incendie et le Siamu y est également très impliqué.

Quelles sont les pistes étudiées par le gouvernement bruxellois pour lever l'obstacle que constitue la consigne de sécurité du Siamu empêchant les promoteurs d'installer des bornes sous le premier sous-sol en raison du risque d'incendie ?

Quelle est la position du Siamu à cet égard ? Quels seraient les risques pour la sécurité et l'impact en matière d'assurances pour les promoteurs ?

Le gouvernement bruxellois prévoit-il une clause permettant d'intégrer les lignes de conduite et recommandations formulées par le Fireforum ?

<sup>2143</sup> **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- En tant que telle, la question des bornes de recharge installées dans les parkings souterrains n'était pas à l'ordre du jour du gouvernement.

Des discussions à ce sujet sont toutefois en cours entre le Siamu et Bruxelles Environnement, qui sont d'ailleurs parvenus à une nouvelle proposition. Bruxelles Environnement associera désormais le Siamu à la définition du cadre ; cette concertation démarrera sous peu.

Bruxelles Environnement reste l'autorité chargée de délivrer les permis en matière d'exploitation des parkings. Conformément aux prescriptions procédurales, les pompiers doivent rendre un avis. Les normes appliquées actuellement par les pompiers en matière de bornes de recharge et de véhicules électriques sont assez restrictives lorsqu'un risque est établi.

En l'absence totale de cadre fédéral relatif à ces installations, il est parfois difficile de rendre un avis. C'est la raison pour laquelle il a toujours été recommandé de placer les véhicules électriques le plus près possible de la sortie. Les pompiers ne font que rendre un avis et Bruxelles Environnement n'est pas tenue de le suivre ou de l'inclure intégralement dans son permis.

Les pompiers ont été informés du placement progressif de bornes de recharge supplémentaires en sous-sol, en raison

*Fireforum is van plan om richtlijnen te publiceren over het opladen van wagens in gesloten parkings. Fireforum wordt regelmatig geraadpleegd door de FOD Binnenlandse Zaken.*

*Zal de Brusselse regering ervoor zorgen dat de veiligheidsinstructies van de DBDMH geen hinderpaal meer vormen voor de installatie van oplaadstations in ondergrondse parkings? Wat houden de veiligheidsrisico's in? Hebben die een impact op de verzekering van de projectontwikkelaars?*

**De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Ofschoon de kwestie van de oplaadstations in ondergrondse parkings niet op de agenda van de regering stond, zijn er besprekingen gaande tussen de DBDMH en Leefmilieu Brussel, die tot een nieuw voorstel hebben geleid.*

*In de toekomst blijft Leefmilieu Brussel belast met de afgifte van de vergunningen, waarvoor het advies van de brandweer moet worden ingewonnen. Bij gebrek aan federale regelgeving heeft die het niet gemakkelijk om haar advies te bepalen. Meestal adviseert ze om de elektrische voertuigen zo dicht mogelijk bij de uitgang te parkeren.*

*De brandweer is ervan op de hoogte dat er geleidelijk meer oplaadstations komen, onder andere op vraag van de Europese Unie. Leefmilieu Brussel en de DBDMH stellen als in het werk om te vermijden dat er oplaadstations zonder vergunning worden geplaatst.*

*De brandweer heeft de nieuwe veiligheidsregels die ze zal volgen, afgewerkt: in een eerste fase spoort ze brandgevaar op en in een tweede fase wijdt ze een studie aan de veiligheid van de parking.*

du déploiement, demandé par l'Union européenne, d'un autre modèle de mobilité et sans combustible fossile à Bruxelles.

Bruxelles Environnement et le Siamu se réunissent à nouveau afin d'éviter que des bornes de recharge ne soient installées sans avoir fait l'objet d'une demande adéquate de licence d'exploitation.

Le nouveau cadre que les pompiers utiliseront à l'avenir pour les demandes de bornes de recharge ou autres chargeurs non fossiles est déjà prêt. Dans une première phase, les pompiers s'attacheront à une détection maximale des incendies. Dans une seconde phase, une étude sera menée afin d'améliorer la sécurité globale des parkings souterrains.

Des systèmes d'extinction automatique ont été envisagés pour les parkings souterrains dont la structure seule rend l'amélioration difficile, voire impossible.

<sup>2145</sup> Les risques liés aux véhicules électriques ne sont pas suffisamment établis. Plusieurs études réalisées sur le sujet ont abouti à des conclusions parfois contradictoires, mais toutes constatent qu'il est nécessaire d'en réaliser d'autres. Les statistiques relatives aux incendies des véhicules électriques ne sont pas assez fiables, car ces véhicules sont encore assez rares.

Selon le Siamu, le risque d'incendie est probablement plus élevé. Il est en effet très difficile d'éteindre un incendie résultant de l'emballement thermique de la batterie d'un véhicule électrique. L'incendie d'un véhicule électrique dans un parking souterrain causerait probablement de gros dégâts au bâtiment, plus importants que dans le cas d'un véhicule conventionnel. L'intervention serait aussi plus longue.

L'assurance concerne le propriétaire et la compagnie d'assurances, qui sont responsables.

Le Siamu participe aux activités du groupe de travail Fireforum, qui rédigera un code des bonnes pratiques. Il ne s'agit donc pas d'un texte légal. Les conclusions du Fireforum sont attendues pour le mois de mai ou de juin de cette année. Les pompiers de Bruxelles se baseront sur ces conclusions pour examiner, avec Bruxelles Environnement, comment élaborer un texte législatif ou réglementaire.

<sup>2147</sup> **Mme Aurélie Czekalski (MR).**- J'ai bien noté que des discussions sont en cours entre le Siamu et Bruxelles Environnement. Il est important de les poursuivre.

Vous dites que peu de véhicules électriques sont en circulation. Toutefois, si je ne m'abuse, plus de 2.000 véhicules électriques ou hybrides ont été immatriculés en 2020. Même si ce nombre reste faible, il faut tenir compte de cette augmentation, d'autant plus que les Bruxellois envisageront davantage d'investir dans des véhicules de ce type.

Je note avec intérêt que le gouvernement bruxellois compte faciliter l'installation des bornes de recharge dans les parkings

*De risico's van elektrische voertuigen zijn onvoldoende aangetoond, wegens de tegenstrijdige studieresultaten en de weinig betrouwbare statistieken. Volgens de DBDMH is er waarschijnlijk een verhoogd brandgevaar, omdat zo'n brand heel moeilijk te blussen is.*

*De DBDMH neemt deel aan de werkgroep Fireforum, die een code voor goede praktijken zal opstellen. Fireforum zal die code in mei of juni afwerken. De DBDMH zal zich op de code baseren om samen met Leefmilieu Brussel regelgeving uit te werken.*

**Mevrouw Aurélie Czekalski (MR)** (in het Frans).- *Het is belangrijk dat de besprekingen tussen de DBDMH en Leefmilieu Brussel worden voortgezet. In 2020 werden er 2.000 elektrische of hybride voertuigen ingeschreven en dat aantal zal nog stijgen.*

*Het is goed dat de Brusselse regering de installatie van oplaadstations in parkings wil vergemakkelijken, maar de drie gewesten moeten hun regelgeving wel op elkaar afstemmen.*

*- Het incident is gesloten.*

publics et privés. Les opérateurs de parkings et les sociétés qui souhaitent placer plus de bornes accueillent très favorablement cette nouvelle.

Il est en tout cas essentiel d'harmoniser la réglementation sur la sécurité dans les trois Régions.

Je reviendrai vers vous à ce propos en mai ou en juin, lorsque le groupe de travail aura rendu ses conclusions.

- *L'incident est clos.*